

Le crématorium sortira de terre en 2013

CONSEIL MUNICIPAL Les élus ont attribué hier la délégation de service public pour la création du bâtiment à Camp Laurent

Le cimetière et le crématorium de Camp Laurent, annoncés depuis trente ans, verront-ils enfin le jour sous le mandat de Marc Vuillemot ? On n'ose y croire : depuis le début des années 1990, toutes les municipalités ont annoncé que ces équipements seraient achevés sous leur mandat. La première adjointe, Raphaëlle Leguen, en charge des cimetières, s'est démenée depuis le début du mandat pour faire aboutir ces deux projets, jugés « prioritaires ». Hier matin, les élus ont voté, à l'unanimité, l'attribution de la délégation de service public pour la construction et l'exploitation du crématorium. Ce sont les pompes funèbres Lévêque (La Seyne) qui ont remporté le marché. Le contrat va être signé cette semaine, pour une durée de vingt-cinq ans.

Le seul de l'ouest-Var

Le délégataire investira 3,65 millions d'euros dans ce projet. Il reversera chaque année à la Ville une redevance fixe de 100 000 euros, ainsi que 6 % de son chiffre d'affaires (hors taxes). Le crématorium sera cons-



Vue du futur crématorium, qui doit être construit en contrebas du cimetière de Camp Laurent. Le projet a été dessiné par le cabinet d'architectes Hérisson-Charrière (La Seyne). (Photo DR)

truit en contrebas du nouveau cimetière. Il sera équipé de deux fours et de deux espaces de détente. « Le bâtiment s'incra parfaitement dans la colline, en gardant l'esprit de végétalisation et de restanques qui avait déjà été fait pour le cimetière », a expliqué Raphaëlle Leguen. Et de préciser : « On a été très exigeants en ce qui concerne les rejets (cendres et fumées, Ndlr) qui atteindront un niveau quasiment égal à zéro », a assuré la première adjointe.

L'ouverture du crématorium est prévue pour août 2013. Entre Cuers et Aubagne, il n'en existe aucun, le besoin est donc réel. Celui de La Seyne pourra réaliser 1 787 crémations par an.

L'opposition satisfaite

Pour Raphaëlle Leguen, cette délégation de service public est l'aboutissement de deux ans et demi d'un travail acharné. « Nous pouvons être satisfaits de per-

mettre aux gens qui sont dans la douleur de pouvoir gérer leur deuil dans les meilleures conditions », a-t-elle souligné. L'élue a été félicitée, y compris par l'opposition.

« Nous sommes très heureux de voir aboutir ce dossier, a dit Christian Battle, car c'était la dernière délibération que nous avons votée (sous le mandat d'Arthur Paecht, Ndlr) mais on n'a pas pu mener le projet à terme. Nous saluons ce remarquable travail, qui a été

mené avec intelligence. Il s'agit d'un équipement indispensable pour les Seynois et les ouest-Varois. »

Le maire a, quant à lui, salué la concrétisation d'un projet certes pas très clinquant, « mais qui fait partie des missions centrales » d'une commune. « Je pense qu'on arrivera au terme de ce mandat avec le sentiment du devoir accompli », a-t-il conclu, satisfait.

MARIELLE VALMALETTE
mvalmalette
@varmatin.com

Trente ans après, le nouveau cimetière devrait ouvrir aussi

Jusqu'ici, le cimetière de Camp Laurent (avenue Robert-Brun) laisse le sentiment d'un énorme gâchis. Alors que le terrain (4 hectares) a été acheté au début des années 1990, les municipalités successives se sont refilé le dossier, sans jamais parvenir à le faire aboutir. Mauvais emplacement, faillite d'entreprises, polémique sur la situation du carré musulman, manque d'argent : le nouveau cimetière a été victime de tous les maux, alors que la saturation du cimetière central (centre-ville) est une réalité depuis vingt ans.

Travaux de voirie

Pourtant, le nouveau cimetière ne part pas de zéro : trois cents caveaux ont été construits dans les années 2000. Depuis, l'herbe haute a poussé et il faudrait refaire les allées intérieures. Il manque aussi un local technique et une loge pour le gardien.



Le site n'a jamais pu être mis en service à cause des accès insuffisants. L'aménagement des voiries va permettre de débloquer à la fois le dossier du cimetière et celui du crématorium. (Photo Eric Estrade)

Les carrés israélite et musulman doivent être recréés, car ils vont être déplacés pour ne pas donner directement sur le crématorium. Mais le plus gros des travaux con-

cerne la voirie. Car si le cimetière n'a jamais ouvert, c'est parce que les accès existants ne le permettent pas. L'avenue Robert-Brun (voie communautaire) doit être

désenclavée et élargie par Toulon-Provence-Méditerranée, en prévision du passage du transport en commun en site propre (TCSP). Cela permettra d'améliorer la desserte du cimetière et du crématorium.

La Ville doit aussi investir pour améliorer la petite route qui mène jusqu'au cimetière, mais qui ne permet pas de desservir le crématorium. « Depuis un an et demi, la Ville a acheté un terrain au-dessus du cimetière et des parcelles (derrière Castorama, Ndlr) pour permettre deux accès distincts au cimetière et au crématorium », précise la première adjointe.

Ces travaux s'annoncent très coûteux pour la Ville – plus de deux millions d'euros – mais « c'est une priorité », selon Raphaëlle Leguen. Les travaux de voirie seront réalisés en 2012 et 2013, le cimetière devrait être opérationnel fin 2013.